

 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE CNIG <i>Liberté Égalité Fraternité</i> Conseil national de l'information géolocalisée</p> <p>Commission des Standards REF : CNIG 2026 03 24</p>	<p>Groupe de Travail animé par :</p> <p style="text-align: center;">IGN MAASA</p>
<p>GT Haies COMPTE-RENDU DE REUNION (visioconférence)</p>	
<p>Objet : Réunion du GT Haie du 23/04/2026 .</p>	

Ordre du jour :

1. Présentation du contexte
2. Présentation du mandat
3. Les données à échanger dans le cadre de l'observatoire de la Haie

Lien vers la page du GT : <https://cnig.gouv.fr/gt-haies-a30201.html>

Le support de présentation est disponible sur cette page : 20260423_OH_CNiG_GT1_V3.pdf.

Liste des participants

Animateur(s) : Julie Chataigner (IGN), Thomas Gomez (MAASA)

Amandine Pouzet – ARB Nouvelle Aquitaine
Léa Lemoine – Chambres d'Agriculture
Mathieu Dassot - IGN
Frédéric Letouzé - IGN
Chloé Malaterre - MAASA
Esther Souzan – MTE/CGDD
Xavière Grosbois - OFB
Oriane Marquot - OFB
Sophie Morin - OFB
Maëlig LeBeguec – Région Bretagne
Géraldine Dupé – Région Pays de La Loire
Catherine Moret – Réseau Haies France
Céline Ciron - Terranis

Prochain rendez-vous le 16/06/2026 de 14h à 16h

1) Présentation du contexte

Dans une première partie, le contexte des travaux du GT CNIG Haies est présenté. Ces travaux s'intègrent dans les actions du Pacte en Faveur de la Haie, présenté en septembre 2023 par le Ministre de l'Agriculture et la Secrétaire d'Etat à la Biodiversité. Le texte est intégré à la planification écologique, la stratégie nationale bas carbone et la stratégie nationale biodiversité. L'objectif : mettre un coup d'arrêt à la disparition des haies pour obtenir un gain net de 50 000 km de linéaire de Haie d'ici 2030. Le pacte est décliné en 5 axes et 25 actions, traitant de l'ensemble de la filière : production de graines et plants ligneux, investissement à l'implantation de haies et d'arbres intraparcellaires, accompagnement à la plantation et à la gestion durable, Animation pour la filière bocagère de valorisation durable, Investissement pour la filière bocagère de valorisation durable.

Dans ce cadre, le MAASA et le MTE développent un Observatoire de la haie dont les objectifs sont de :

- Connaître, caractériser et suivre la progression des haies à travers la création d'un référentiel cartographique unique national utile à tous les acteurs de la haie
- ✓ Améliorer la connaissance sur les linéaires de haies agricoles et non agricoles, notamment pour le suivi des objectifs de reconquête du linéaire prévus par le Pacte en faveur de la Haie
- ✓ Fournir un outil mobilisable par tous les acteurs de la haie (gestionnaires, écologues, chercheurs, agents de l'administration, etc.)

- Alimenter le référentiel de façon partenariale via la remontée de données terrain
- Assurer l'interopérabilité du référentiel avec les outils existants pertinents des acteurs de la haie

L'observatoire est à ce titre composé :

- D'un référentiel cartographique BDHaie V3, produit par IA sur Orthophotos par l'IGN
- D'un portail permettant la visualisation et le téléchargement des données, dont des indicateurs pour caractériser l'état et l'évolution des linéaires de haies (prévu pour 01/27)
- D'un espace collaboratif permettant le partage d'information par les acteurs de la haie
- D'un plug-in HedgeTools produit par l'Inrae permettant de retraiter des données en local.

Remarques :

Pas de Remarques de la salle

Décision :

⇒ Partie introductive n'appelant pas de prises de décisions.

2) Présentation du Mandat CNIG GT Haies

Lien vers le Mandat : https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/gt_cnig_-_mandathaie_v1_0.pdf

Afin de répondre aux besoins de l'Observatoire de la Haie, il est nécessaire de bien identifier les données produites par les partenaires à centraliser au niveau national. En amont du GT CNIG, un groupe réunissant une partie des acteurs de la haie a été réuni afin de cadrer le périmètre des données à faire remonter au niveau national. Les travaux CNIG sont la suite de ces travaux. Il en est ressorti de se concentrer sur 2 types de données produites par les acteurs de la Haie :

- Les données Plantation, non détectables par l'IA – la végétation étant trop basse
- Les données nécessaires aux calculs d'indicateurs de suivi des politiques publiques de la Haie.

A cet effet, une liste d'indicateur a été produite par le MAASA et le MTE

L'objectif du GT CNIG est de vérifier la faisabilité de ces calculs en identifiant et aidant à caractériser les données existantes à centraliser, puis d'élaborer le standard de données (modèle conceptuel, dictionnaire de données, schéma) et de tester ce standard.

Le calendrier prévisionnel est assez contraint : il prévoit une validation du standard pour la fin de l'année.

Remarques :

Question en salle sur les modalités de validation des standards CNIG.

Réponse : Pour être validés, les standards CNIG doivent suivre le processus CNIG et produire les documents attendus. Un appel à commentaire public d'un mois est obligatoire. La validation s'effectue ensuite auprès de la commission des standards et est présenté en plénière du CNIG. Cf diapo 23.

Décision :

⇒ Partie introductive n'appelant pas de prises de décisions.

3) Les données à échanger dans le cadre de l'Observatoire de la Haie

10 des indicateurs définis par le MAASA et le MTE nécessitent des données des partenaires. Du fait d'échanges très nourris, seuls les indicateurs liés aux plantations ont été traités pendant la séance du 23 avril.

3.1 Indicateurs liées aux plantations

Indicateur (N°10) – SNB, pacte haie : Nombre de mètre Linéaire (ml) déclaré planté avec soutien financier public, et si possible privé

Fréquence visée : annuelle

Des réunions amont, il était ressorti que :

- les données sur les haies plantées sont le plus souvent des projets de plantation.
- les haies plantées ne poussent pas strictement là où on le projet de haie a été indiqué
- il est préférable d'attendre la fin du projet pour que le tracé soit celui définitif

Remarques

Discussion sur le moment propice pour faire remonter la donnée « Plantation » : devons-nous partager le tracé du projet de plantation ou le tracé de la plantation effective ?

Nombreux échanges. Les modalités de suivi des plantations diffèrent d'un organisme à l'autre.

Région Pays de la Loire : ils s'assurent que la plantation est effective, ce qui repousse à 2, 3 ans plus tard la connaissance du tracé de la plantation. Ce n'est pas le tracé d'un projet de plantation mais bien le tracé de la plantation réalisée.

ARB Nouvelle Aquitaine : le tracé est relevé qu'en fin de campagne. Il n'y a pas de suivi en mode projet. Cependant, cette manière de faire n'est pas commune, les autres ARB ont le suivi du mode projet.

Région Bretagne : La remontée des informations est annuelle

Les participants sont globalement d'accord pour indiquer que le tracé de la plantation entre le projet et la plantation effective est potentiellement différents. La donnée a disposition et les différences entre les 2 tracés varient suivant les opérateurs et les territoires.

Cependant, l'information du tracé réel est rarement bancarisée/numérisée. Le meilleur compromis serait donc de prendre en compte les projets de linéaires de plantation des dossiers soldés.

Discussion sur les données du Guichet unique de la Haie (GUH)

Une question est posée sur les plantations « Haies compensatoires » du GUH et le contrôle de ces plantations. L'OFB indique qu'un sujet « contrôle » est en effet en cours avec l'équipe du GUH. Les linéaires autorisés à la destruction et les plantations compensatoires seront enregistrés dans l'espace collaboratif. Pour les linéaires détruits dans la cadre de projets complexes (hors GUH), des informations seront disponibles sur GeoMCE, outil du Cerema.

Discussion sur la représentativité du groupe de travail

Réseau Haies remarque que les participants au GT sont représentatifs du Grand Ouest, dynamique sur le sujet des Haies. Dans d'autres territoires, comme le Grand Est et d'autres pratiques qu'il serait intéressant de connaître.

Réponse : des partenaires ont été approchés mais pour l'instant, ils ne sont pas mobilisés sur le sujet.

Discussion sur le type de haie

Le groupe évoque le besoin d'une information permettant de savoir le degré de confiance du tracé, s'il est issu d'un dossier de projet de plantation ou s'il représente une plantation effectivement réalisée.

Discussion sur les attributs proposés pour le calcul de l'indicateur

Proposition initiale :

- *Tracé : géométrie « GM_curve » (ligne)*
- *Longueur haie : en mètre linéaire (déclaré ou Sig?)*
- *Date : date du projet de plantation (jj/mm/aaaa)*
- *Source : information sur l'entité qui a transmis le tracé*
- *Financement (1..*) : type de financement (cf tableau suivant)*
- *Pourcentage de financement : % des sommes de financements perçus*

Discussion sur le tracé Ligne et la densité/nombre de rang

Une question est soulevée : la haie doit être une ligne ou peut être une multi-ligne ?
Remarque pour répondre à un questionnement dans la salle : le terme Curve (GM_Curve) est le nom officiel, ISO, de la primitive géométrique 2D, pouvant être appelé « ligne » dans la vie de tous les jours. Il ne sous-entend pas que le tracé doit être une courbe.

Réseau Haies évoque le besoin de règles pour homogénéiser les manières de tracer les haies par les différents opérateurs. En effet, elles peuvent fortement varier. Par exemple, il faut être clair sur le fait qu'une plantation de 2 rangs ne doit être l'objet que d'un seul tracé sur la longueur des 2 rangs (Ne pas multiplier par le nombre de rang).

Le MAASA indique qu'en effet, l'information du nombre de rang, bien que n'entrant pas dans le calcul de l'indicateur, serait intéressant à remonter en complément dans l'Observatoire de la Haie. Plusieurs participants (IGN Toulouse, OFB) proposent de plutôt parler de densité de haie « haie faible densité », « haie ». L'animatrice demande si cette information existe et est facile à mobiliser. La salle répond par l'affirmative.

Discussion sur la longueur de la haie

Deux sources sont possibles : soit la longueur en mètre linéaire est mesurée sur le terrain soit elle est déduite du tracé SIG.

Les participants indiquent que la donnée existante est majoritairement la donnée déduite du SIG. De plus, cela permet de s'assurer de la cohérence entre le tracé SIG et la valeur de la longueur.

Discussion sur les financements

Réseau Haies donne l'information que le mécénat ne peut pas subventionner une plantation de haie en tant que telle.

Pour le financement public, les participants font remonter qu'il n'est pas rare que les haies soient co-financées par plusieurs financeurs. Ainsi la proposition d'avoir un pourcentage de financement par type de financement semble compliquée à mettre en œuvre.

Il manque dans le tableau, les agences de l'eau qui sont de grands financeurs de projets de plantation de haies, même hors cadre PSE (Paiement pour Services Ecologiques).

L'ARB Nouvelle Aquitaine suggère de suivre les types de financeurs au lieu des types de financement.

Réseau Haies pose la question « qui est le contributeur qui remontera les données à l'observatoire ? », cela peut orienter sur les données à disposition.

Les participants poussent pour rester sur une information générale, avoir le détail par type de financement semble être compliqué.

Le CGDD indique que pour les PSE, l'information remonte sur une plateforme (obligation) et permet de différencier ce qui a été financé pour la plantation vs pour le maintien de la haie. L'information est un pourcentage de SAU, qui peut être transformé en mètre linéaire.

Autres

Il est revenu dans plusieurs de ces discussions la question de la mise à jour ou de la correction de la donnée. Par exemple, si un opérateur a connaissance d'un tracé plus exact. Cependant cela n'a pas été traité en tant que tel durant la réunion.

Etat des livrables

En cours

Prochaine réunion le 16 juin de 14h à 16h. Les participants peuvent prendre connaissance des diapositives de la présentation et faire remonter toutes remarques, questions, suggestions peuvent à Julie Chataigner at ign.fr